

## ELECTIONS COMMUNALES 2018

### Programme

Les Brainois et Brainoises méritent une commune où il fait bon vivre, où il existe une vie sociale harmonieuse, où il est agréable à se déplacer, où l'on pense à l'avenir de nos enfants et de notre environnement.

Force est de constater que la réalité du terrain est tout différente. Mais que faudrait-il faire pour améliorer la situation ?

La commune doit prendre à bras le corps la problématique de la **mobilité**. Les cyclistes et piétons doivent être absolument considérés. Le plan communal de mobilité doit indispensablement être mis à jour et les investissements qui seront pris doivent cadrer dans une vision à long terme. Les mesurette prises actuellement sont du gaspillage et ne résolvent rien.

Ces derniers mois ont vu éclore plusieurs **mouvements citoyens** qui augurent d'un véritable renouveau politique : la mobilisation contre certains lotissements, contre le projet de porcherie industrielle à Ronquières défendant à la fois l'**environnement** mais aussi le **bien-être animal**. La mobilisation pour que Braine devienne une véritable **commune hospitalière** (campagne du CNCN), ECOLO soutient cette dynamique positive et s'est d'ailleurs de suite engagé avec celles et ceux qui refusent la fatalité.

Il est également temps d'informer les citoyens à propos des systèmes de **circuits courts** et de favoriser les initiatives allant en ce sens.

Dû à une mauvaise gestion financière lors des 2 dernières législatures les caisses de la ville sont vides en 2015, alors qu'elles étaient encore pleines en 2006. La ville est donc actuellement endettée et sous tutelle financière de la Région (CRAC). Elle soumise à un plan de gestion pour 20 ans, ayant dû emprunter 2.800.000 euros. **Et qui rembourse au final cet endettement ? Les citoyens !** Aujourd'hui nous avons l'IPP de 8,8 % ce qui est le maximum autorisé à laquelle se joint une « **rage taxatoire** » (plus de 35 taxes communales, un record local ?)

Il est donc indispensable d'assainir les comptes de la commune, en rationalisant au mieux ses charges et en se finançant par des taxes qui soient justes socialement (en fonction du revenu) et environnementalement (le pollueur doit être le payeur).

Bonne lecture. Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter nos candidat-e-s.

# **Chapitre 1 : Urbanisme**

L'un des enjeux capitaux pour l'avenir de notre ville est la maîtrise de son urbanisation.

Depuis deux mandatures, ECOLO s'inquiète et lutte, avec de nombreux citoyens, contre le développement anarchique de notre ville. Cette véritable politique de « bétonisation » à tout crin est une attaque à la qualité de vie future des milliers de Brainois.es qui se réjouissaient de vivre dans une ville paisible.

Le déploiement important des lotissements nous fait craindre sur la qualité de vie des Brainois.es : mobilité, place dans les crèches, dans les écoles et maisons de repos, soins de santé, police ... Tous ces services sont déjà en capacité maximale aujourd'hui. Ceux qui ont déjà dû se rendre aux urgences ou trouver une place dans une crèche savent bien de quoi nous parlons...

De quoi parlons-nous exactement ?

Sur le site des anciens ateliers ABT seront construits 450 logements. Ce qui engendrera un charroi supplémentaire en centre-ville de quasiment 700 véhicules ! Mais à cela s'ajoute une série d'autres lotissements en cours de réalisation et en projet. A titre d'exemple, citons : le champ du Moulin (250 logements), rue Bottemanne (70 logements dans une zone déjà totalement enclavée !), lotissement du Marouset (plus de 100 lots), Ecrin vert (70 lots) ... plus tous les projets en préparation qui sortiront après les élections d'octobre 2018.

Alors que depuis 10 ans, ECOLO demande que l'ancien site des papeteries CATALA soit reconverti en parc, la majorité actuelle a déjà prévu d'y construire 120 logements.

Il faut repenser le développement de notre ville autrement.

## **Propositions concrètes :**

- Arrêter tout nouveau lotissement tant que ceux déjà construits ne sont pas entièrement occupés et tant que l'impact en termes de mobilité, d'environnement et de services collectifs (écoles, crèche, ...) n'a pas été mesuré et adapté.
- Restaurer en priorité les immeubles abandonnés.
- Création d'un parc au centre-ville sécurisé, bien entretenu, contenant un espace convivial avec bancs publics et jeux pour enfants. Un espace vert ne se limite pas à quelques arbres et une pelouse dans un lotissement.
- Imposer des contraintes aux lotisseurs (crèche, cabinet médical, petits commerces de proximité, bancs publics, un pourcentage minimum de logements sociaux)
- Préserver le caractère rural de nos villages. Interdire tout lotissement à Henripont, Ronquières, Petit-Roeulx et Steenkerque. Veiller à ce que les terrains restent prioritairement disponibles pour l'agriculture, les activités agricoles.

Arrêtons l'urbanisation débridée qui nuit à notre qualité de vie et qui ne profite qu'à quelques-uns !

- Revoir le plan de secteur.

## **Chapitre 2 : Vie sociale**

Pour Ecolo, il est fondamental de ne laisser personne sur le bord du chemin.

Les Brainois.es en situation précaire doivent être au centre de nos préoccupations. Il ne s'agit pas de promouvoir l'assistanat, mais bien d'instaurer une politique d'insertion durable pour tous dans le respect et la dignité de chacun.

Pour Ecolo, à chaque étape de sa vie, chaque Brainois.e doit être considéré comme un citoyen à part entière totalement inséré dans une société juste et solidaire.

Nous voulons que notre ville soit une ville hospitalière attentive à tous et toutes, une ville interculturelle et intergénérationnelle.

Pour ECOLO les services qui fonctionnent depuis des décennies doivent être adaptés à l'évolution de la société.

### **Propositions concrètes :**

- Adapter de manière significative le budget du CPAS en fonction des besoins de la population et étoffer les différents services sociaux. En effet la dotation communale au CPAS de 2016 n'atteint pas celle de 2012 alors qu'il y avait un nombre beaucoup plus important de citoyens en situation de précarité en 2016 par rapport à 2012.
- Garantir durablement le financement des politiques sociales
- Créer des logements sociaux et de transit en suffisance qui permettraient à des personnes dans le besoin de se loger dans des conditions décentes et ce pour un loyer calculé en fonction de leurs revenus.
- Créer un relais entre personnes âgées et jeunes en partageant un logement d'une personne âgée contre de petits services de la part du jeune.
- Développer différents types de structures pour aider les parents ayant un enfant souffrant et pour aider des personnes âgées, souffrantes, invalides et handicapées à rester le plus longtemps possible à leur domicile. Pour cela l'on pourrait mettre en place un service de soins coordonnés à domicile.
- Favoriser le développement de comités de quartier
- Mettre à jour les informations du bottin social complet et lisible par tous.
- Créer dans chaque village une antenne sociale à la disposition 1 fois par semaine.
- Créer des places d'accueil supplémentaires dans les crèches et développer le réseau de gardiennes à domicile
- Créer une plateforme informatique donnant un planning des places disponibles dans les crèches, les maisons communales de la petite enfance, les gardiennes encadrées.
- Soutenir tous les mouvements de jeunesse et tous les clubs sportifs

## **Chapitre 3 : Mobilité**

La circulation à Braine-le-Comte atteint à certaines heures dans le centre-ville un niveau inacceptable. C'est une source permanente d'insécurité et de stress. Notre entité, de ce fait, est peu accueillante. L'augmentation continue du nombre d'habitants, sans mesures complémentaires, n'arrangera rien dans l'avenir.

Il devient de plus en plus difficile de trouver une place de parking dans certaines rues.

Les travaux réalisés en 1997 sur le plateau de la gare et la rue de la Station au détriment des piétons et cyclistes (trottoirs rétrécis et mise à sens unique), n'ont fait que retarder le processus d'engorgement de Braine-le-Comte.

Le piéton a souvent la vie difficile. Par exemple, revenir de la rue des Dignes vers la rue du Pire constitue un risque inacceptable. Il y a de trop nombreux exemples de trottoirs absents ou trop étroits, de plus envahis par divers poteaux et panneaux, quand ce ne sont pas les voitures parkées illégalement. Si pour le piéton moyen, Braine-le-Comte est loin d'être un exemple d'accessibilité et de sécurité, imaginons ce que doit être la vie des jeunes parents déambulant avec poussette ou des handicapés en chaise roulante.

Le cycliste n'est pas non plus épargné. Il rencontre d'énormes difficultés dans le centre-ville comme dans les environs, avec des sens uniques rallongeant les itinéraires, les casse-vitesses non adaptés, les quelques rares pistes cyclables délabrées ou se terminant brusquement, jetant le cycliste sur une bande de circulation trop étroite (N 6) et le peu de parkings pour vélos.

Les transports en commun sont également déficients. De nombreux villages et quartiers périphériques sont très mal ou pas du tout desservis. Seules les gares d'Hennuyères et Braine-Le-Comte bénéficient d'une desserte de qualité.

La majorité communale suit très frileusement les recommandations de la commission mobilité, reste très peu proactif, ne montre aucune volonté de faire de Braine-le-Comte une cité où l'humain passe avant l'automobile. Des réalisations ont été mises en place, mais destinées surtout à réguler la circulation et le stationnement.

### **Propositions concrètes :**

#### **1. Rendre la pratique du vélo plus conviviale**

- Prolonger en agglomération, voire créer des pistes cyclables sur les routes les plus dangereuses (N6, N533, route de Petit-Roeulx) et aménager des itinéraires cyclables sécurisés entre les différentes parties de notre entité (centre, quartiers et villages).
- Poursuivre la réparation des pistes existantes ou repenser certaines afin de les rendre plus sûres et plus confortables.
- Permettre aux cyclistes d'emprunter les sens interdits (sens uniques limités : SUL); les études montrent que cela augmente la sécurité routière pour tous. C'est d'ailleurs devenu une obligation depuis 2004 (sauf là où la configuration ne le

- permet pas). La commune en a réalisé certains, enfin devrait-on dire, après des années d'immobilisme. Poursuivons le travail, partout où c'est possible.
- Créer des parkings accueillants et sécurisés pour vélos en plusieurs endroits de la ville. Celui de la gare est un bon exemple (il n'est hélas plus fermé à clé depuis sept ans environ), mais hélas le seul.
  - Mettre des casiers vélos à la gare, avec serrure.
  - Modifier les casse-vitesse, par l'aménagement de voies latérales pour vélos.
  - Lors de tout aménagement de voirie important, consulter les associations (Gracq, Pro-vélo...).
  - Signaliser les sentiers et créer un réseau intégré de voies lentes ville/villages et hameaux et villages entre eux, et l'étendre aux communes voisines. En faire un argument pour le développement du tourisme ! On pourrait même créer un point vélo B excursion à la gare de Braine-le-Comte (<http://www.belgianrail.be/fr/loisirs/bexcursions.aspx>)
  - Poursuivre le programme d'éducation à la pratique du vélo et aux dangers de la route dans toutes les écoles de l'entité, et ce en collaboration avec la commune.
  - Envisager un système de location de vélos et spécifiquement des vélos électriques.

## 2. Supprimer les obstacles aux déplacements pédestres

- Déplacer, chaque fois que c'est possible, les nombreux bollards, panneaux routiers et autres obstacles réduisant les trottoirs (un panneau peut souvent être fixé à un mur plutôt que planté au sol).
- Élargir les trottoirs là où c'est nécessaire et possible. S'il le faut supprimer quelques places de parking.
- Créer des trottoirs là où le passage est dangereux.
- Prévoir des bordures en pente douce permettant un accès plus facile aux poussettes et voiturettes de handicapés.
- Obliger les entrepreneurs à prévoir un passage sécurisé temporaire lors de travaux sur les trottoirs (prévoir des sanctions, le cas échéant). C'est rarement le cas actuellement.
- Interdire les enseignes commerciales posées sur le trottoir. Actuellement, des commerçants peu scrupuleux réduisent, parfois d'une façon importante, le passage avec de la pub illégale !
- Lors de toute modification des trottoirs, consulter les associations d'handicapés.
- Aux feux rouges, prévoir des aménagements pour aveugles (signal sonore).
- Aux carrefours de la N6, mettre les feux pour piétons d'office vert, pour éviter au piéton arrivé à la dernière seconde de stupidement devoir attendre une phase pour pouvoir traverser.
- Créer ou restaurer les sentiers permettant de raccourcir les distances à pied et vélo entre les quartiers et les principaux lieux de déplacement. Ex : sentier entre la rue du Pire et l'AD Delhaize ou entre la gare et l'ancien PN sur la Chaussée de Mons (via l'ancienne ligne de chemin de fer). En prévoir lors de la création de nouveaux quartiers (exemple malheureux du Clos Melz des Béginnes).

- Signaler les sentiers et créer un réseau intégré de voies lentes ville/villages et hameaux et villages entre eux. En faire un argument pour le développement du tourisme !
- Placer des bancs le long des sentiers et dans la ville.

### 3. Améliorer les transports publics

#### 3.1 Création d'un service communal de bus à Braine-le-Comte.

Plusieurs quartiers de Braine-le-Comte ne sont pas reliés au centre par les transports en commun, ou le sont insuffisamment. Notre proposition consiste en une navette de (mini)bus effectuant le trajet entre différents quartiers de et autour de la ville. Une participation, minime serait demandée au voyageur. Ce genre de desserte existe déjà dans plusieurs communes de Wallonie

#### 3.2 Desserte de Petit-Roeulx et Steenkerque.

La desserte de ces deux villages par les TEC est particulièrement déficiente, mise à part la desserte pour les étudiants et le marché le jeudi. Instaurer un service de bus vraiment régulier vers ces deux villages ne serait évidemment pas envisageable vu le faible nombre d'habitants. C'est pourquoi une formule plus souple et moins onéreuse doit être envisagée.

Nous avons deux propositions pour remédier à cet état de choses :

- Un site Internet et/ou une application sur smartphone serai(en)t créé(s) rassemblant les automobilistes devant se déplacer de et vers Braine à partir d'un des deux villages et les personnes non motorisées (système Taxistop). Les passagers, moyennant une modeste rétribution au conducteur, pourraient se déplacer facilement.
- Différents points de rencontres avec abri seraient créés le long de la route entre Steenkerque centre et Braine. Les personnes présentes sur ces différents points manifesterait ainsi leur désir de se rendre dans le centre de notre entité. Pour le retour, un ou plusieurs autres points de rencontre seraient aménagés au centre-ville.

#### 3.3 Améliorer la desserte des lignes TEC

- Il est proposé d'entreprendre des démarches avec les TEC pour améliorer la desserte de Braine-le-Comte par les lignes de bus TEC en augmentant les fréquences et en créant des arrêts supplémentaires.

- Il est aussi proposé d'étudier la possibilité d'avoir le Flexitec à Braine-le-Comte comme cela existe déjà dans d'autres villes de Wallonie. Il s'agit d'un transport à la demande avec un appel 24 heures à l'avance.

#### 4. Réactualiser le plan communal de mobilité

Le plan communal de mobilité a été voté en 2007. Depuis lors, peu de réalisations ont été effectuées. Quelques SUL sont enfin réalisés, des passages piétons ont été ajoutés, et quelques rues ont été sécurisées ou sont en travaux. C'est nettement insuffisant. Résoudre le problème de la mobilité dans notre entité passera par des mesures plus fortes, dont beaucoup sont présentes dans le PCM voté, concernant le transfert modal de l'automobile vers les autres modes. Hélas, par conservatisme et par peur d'éventuelles réactions locales, le relatif immobilisme est la règle. L'engorgement de Braine-le-Comte va hélas s'accroître dans les années à venir.

#### 5. Régulation du stationnement.

- Effectuer des contrôles stricts de la zone bleue, en particulier des commerçants laissant toute la journée leur auto, rendant le parking des clients très compliqué.
- Accorder une carte de riverain gratuite par maison, valable dans la rue ou le quartier d'habitation et ce pour ceux n'ayant pas de garage.

#### 6. Promouvoir le Car Sharing

Le car sharing permet moyennant un abonnement mensuel, de disposer d'une auto à la demande. Ceci est particulièrement intéressant pour se passer d'une voiture effectuant des trajets occasionnels et ne roulant moins de 15000 km par an.

### Conclusion

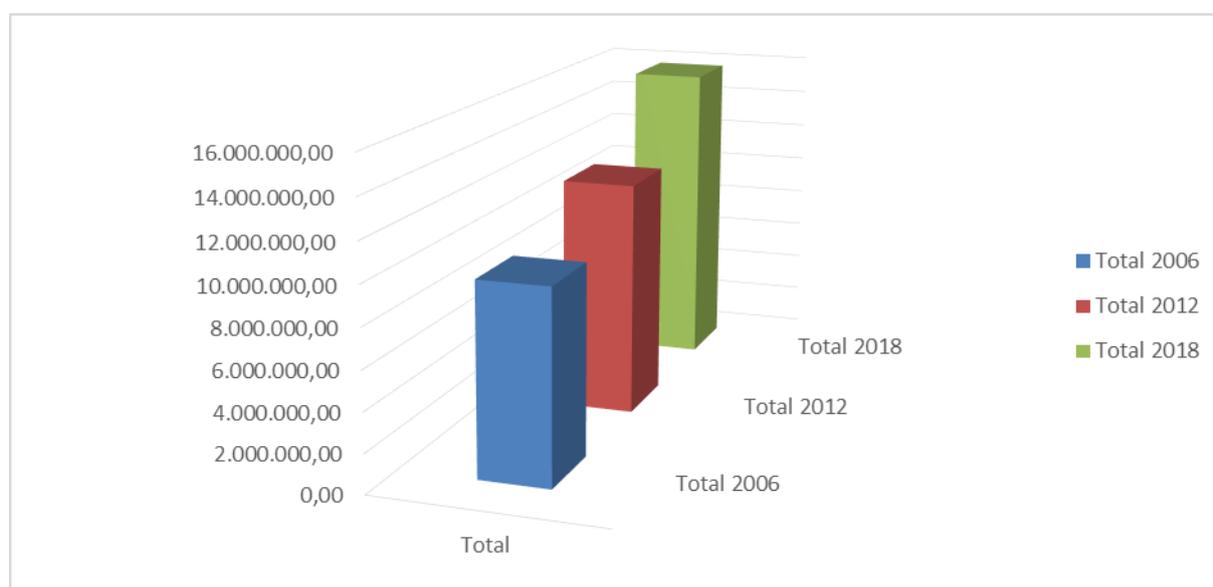
Prévenir l'engorgement progressif de Braine-le-Comte et y remédier, améliorer la qualité de vie de notre cité de plus en plus étouffée par l'automobile, permettre à chacun de limiter fortement, voire de supprimer son budget voiture, tout cela ne se fera pas tout seul ! Nous ne sommes pas « anti-voiture intégriste ». Nous voulons simplement rendre la ville accueillante et donner à chacun sa place. Pour cela, Il faut de l'imagination et bouger. Il y a d'ailleurs déjà des initiatives citoyennes que nous soutenons qui montrent que la population veut autre chose au niveau mobilité. ECOLO voit les choses à long terme, et non au coup par coup comme c'est d'usage depuis trop longtemps. Il est temps de sortir de cette vision de la mobilité datant des années 60 et 70, et de créer une ville où il fait bon vivre. C'est notre volonté.

## Chapitre 4 : Finances

La situation financière de la commune de Braine-le-Comte est loin d'être florissante. Braine-le-Comte est sous la tutelle régionale du [CRAC](#) (Centre Régional d'Aide aux Communes) à la suite d'une mauvaise gestion des deniers de la commune. Certains projets onéreux ont troué les caisses de la commune.

Pour pallier cette situation, la majorité MR-PS s'est lancée dans une politique de « rage taxatoire » : multiplication des taxes (près de 35 à ce jour !), impôt communal au niveau maximum possible, suppression de subsides et de services à la population, diminution du budget du CPAS et ce malgré l'augmentation du nombre de personnes dans le besoin...

Le tableau ci-joint illustre bien la problématique. En une législature, le montant global des impôts et redevances (sur base des budgets de la commune) est passé de 11.975.802 Euros à 15.809.355 Euros soit une augmentation de plus de 32 % alors que la population n'a augmenté que de 2% ! Si on analyse les chiffres depuis 2006, année où le MR a pris la direction de la commune, le montant des « taxes » était de 9.724.721. Sur douze années, l'augmentation est de 62,57 % !



	Total 2006	Total 2012	Total 2018
<b>Total</b>	<b>9.724.721,27</b>	<b>11.975.801,75</b>	<b>15.809.355,24</b>

### **Propositions concrètes :**

ECOLO est conscient que la situation est complexe et ne voudrait pas donner un faux espoir de diminution rapide et importante des taxes. Il faudra également mettre en œuvre la recherche d'économie et de réduction de coût afin de diminuer certaines dépenses. Il en est, par exemple, en matière de marchés de travaux ou de services, de faire de l'appel d'offre la règle et le gré à gré l'exception et favoriser la production et consommation locale.

Afin de pouvoir réduire la taxe communale relative aux immondices il faut promouvoir auprès de la population la location plutôt que l'achat, la réparation et les actes zéro déchet, sensibiliser chaque citoyen que l'économie passe par l'engagement de chacun.

Il faudra cependant revoir le système de taxation de façon à mieux tenir compte des revenus des habitants c'est à dire développer une taxation plus sociale ; payer une taxe forfaitaire n'a pas le même poids pour une famille minimexée que pour une famille aisée. Il faudra également tenir compte des nuisances environnementales que certaines activités engendrent.

La commune doit développer une politique active de recherche de subsides envers tous les niveaux de pouvoir : régional, fédéral et européen.

Le niveau de la fiscalité communale aux niveaux de l'IPP (Impôt sur les Personnes Physiques) et du PI (Précompte Immobilier) doit, à terme, se rapprocher de la moyenne régionale.

### **Evolution du taux du Précompte Immobilier (en comparaison de celui de la Région Wallonne et du Hainaut :**

	Braine-Le Comte	Région	Hainaut
1990	2.200	2.060	2.341
1995	2.400	2.211	2.490
2001	2.600	2.385	2.592
2013	2.900	2.518	2.690
2018	2.900	2.561	2.733

Evolution du taux de l'Impôt sur les Personnes Physiques (en comparaison de celui de la Région Wallonne et du Hainaut)

	Braine-Le Comte	Région	Hainaut
1990	8,50%	6,85%	7,28%
1993	8,00%	6,96%	7,40%
2003	8,50%	7,44%	7,95%
2009	8,40%	7,67%	8,19%
2011	8,30%	7,69%	8,20%
2012	8,20%	7,69%	8,19%
2016	8,80%	7,83%	8,31%
2018	8,80%	7,83%	8,30%
:			

Sources : UVCW Taux des additionnels au précompte immobilier et à l'IPP par commune en Wallonie de 1990 à 2017 (source DGO5)

## **Chapitre 5 : Bien-être animal**

« On n'a pas deux cœurs, un pour les animaux et un pour les humains. On a un cœur ou on n'en a pas. » Lamartine

« On peut juger de la grandeur d'une nation par la façon dont les animaux y sont traités. » Gandhi

Ces citations d'hommes célèbres montrent que le bien-être des animaux doit être pris au sérieux et doit être mis en avant par une politique locale soucieuse d'améliorer le cadre de vie de ses citoyens et de chaque être vivant.

### **Propositions concrètes :**

- Développer l'échevinat du bien-être animal ;
- Collecte et gestion de plaintes (anonymes ou non) concernant la maltraitance animale ;
- Information sur les bonnes pratiques à adopter lorsqu'on acquiert un animal (soins, alimentation, hébergement, conditions extérieures, etc.) sous forme de campagnes ciblées ;
- Poursuite d'une campagne de stérilisation des chats errants ;
- Ne pas octroyer les autorisations pour les demandes d'élevages dit « industriels », élevages qui vont à l'encontre du bien-être des animaux et qui sont sources de nuisances environnementales. Exemple : « usine à cochons » de Ronquières. Ce refus d'octroi serait inscrit dans la déclaration de politique communale.
- Favoriser, inciter à une production animale raisonnée et raisonnable.
- Envisager la création d'une structure d'hébergement provisoire pour animaux errants, perdus, abandonnés ou saisis qui serait gérée par une personne compétente et aidée par un système de bénévolat.

## **Chapitre 6 : Citoyenneté**

A Braine-le-Comte force est de constater que la majorité en place n'implique pas la population dans les décisions ou dans la gestion de la Commune. Il existe bien quelques commissions consultatives mais celles-ci n'ont pas ou très peu d'influence. Les initiatives citoyennes (à quelques exceptions près) ont également peu d'impact.

### **Propositions concrètes :**

- Mettre en place des réunions de concertation régulières entre la Ville et les représentants des comités qui existent.
- Encourager le développement des fêtes des voisins pour susciter la création de nouveaux groupes de voisins.
- Créer un budget participatif pour des aménagements dans les quartiers proposés par les riverains eux-mêmes
- Organiser des réunions de concertation systématiques avec les habitants des quartiers avant les chantiers.
- Organiser chaque année deux réunions entre les Comités de quartier de la Ville et la Police.
- Encourager toutes les initiatives qui favorisent la citoyenneté, l'intergénérationnel, l'interculturel, la démocratie participative, la cohésion sociale.
- Assurer le suivi de la motion « commune hospitalière ».

## **Chapitre 7 : Sécurité**

Le sentiment d'insécurité exprimé par une partie des citoyen-ne-s brainoi-se-s doit être pris en compte. Ecolo veut rendre notre commune plus sûre en mettant l'accent sur la prévention et en passant par la réappropriation de l'espace public afin d'améliorer le cadre de vie et valoriser les règles de vie sociale et du respect mutuel. Etre à l'écoute de la population nous semble indispensable afin de créer dans notre ville et nos villages un réel climat de convivialité et d'ouverture.

### **Constats :**

- Les moyens réduits de la police ne lui permettent pas d'assurer des patrouilles régulières.
- Certains endroits de la ville sont peu engageants car mal éclairés.
- De nombreux-ses Brainois.es prennent le train mais ne se sentent pas en sécurité aux abords de la gare, surtout la nuit.
- Les dépôts clandestins d'immondices sont nombreux et n'invitent pas à la sécurité.
- Les caméras de sécurité donnent un semblant de sûreté mais ne sont pas nécessairement suffisantes.

### **Propositions concrètes :**

- Mettre en place une vraie politique d'éducateurs de rue, aux horaires adaptés aux périodes plus tendues dans la ville pour désamorcer les activités générant un sentiment d'insécurité en donnant priorité aux quartiers stratégiques comme la gare, la crèche, les abords des écoles...
- Aménager l'éclairage public pour renforcer le sentiment de sécurité des personnes les plus vulnérables et expérimenter les « marches exploratoires » avec des femmes pour mieux identifier les zones sensibles de la commune.
- Aller à la rencontre des Brainois.es ayant une situation plus « sensible » au niveau de la sécurité et écouter leurs propositions. Celles-ci seraient ensuite traitées avec les différents acteurs concernés (commerçants, associations, écoles, police...).
- Une commune où l'on se sent en sécurité est aussi une commune aux aspects agréables. Nous voulons poursuivre la création d'espaces d'expression pour les arts urbains en soutenant les initiatives déjà engagées et en laissant aux jeunes la place qui leur revient dans ce domaine.
- La propreté aide à renforcer le sentiment de sécurité. Ecolo veut diversifier et intensifier les campagnes de sensibilisation par des actions citoyennes telles que la semaine de la propreté ou la distribution de sacs pour déjections canines... Le pollueur pris sur le fait se verra imposer des travaux d'intérêt général de nettoyage plutôt que des amendes.
- Mettre en place des mesures pour lutter contre le bruit et les agressions sonores diverses en ville ou dans les villages (quads, véhicules au moteur dépassant le

- taux de décibels autorisé...). Des règlements existent : Ecolo s'engage à les faire appliquer à la lettre ou à les renforcer s'ils s'avéraient inefficaces.
- Mettre en place des mesures pour lutter contre le bruit et les agressions sonores diverses en ville ou dans les villages (quads, véhicules au moteur dépassant le taux de décibels autorisé...). Des règlements existent : Ecolo s'engage à les faire appliquer à la lettre ou à les renforcer s'ils s'avéraient inefficaces.

## **Chapitre 8 : Environnement**

Hormis les approches sociale, urbanistique et financière exposées dans les chapitres précédents, il est bien entendu évident que l'aspect environnemental prend une part toute particulière dans le présent programme. Il est soit explicitement mis en avant soit est sous-jacent aux différents thèmes.

Les défis attendant à la défense de l'Environnement, notre environnement, sont immenses et doivent être pris à bras-le-corps.

Le climat change, le monde suffoque par le trop de rejets gaz et par les habitudes liées à la surconsommation.

Les conséquences sont là. C'est maintenant qu'il faut réagir. Et en matière de climat, les mesurette ne sont pas ou peu efficaces. Il est nécessaire d'agir maintenant et franchement. ECOLO se place ici comme une réelle alternative aux politiques de mesurette actuelles.

Il est plus que temps de prendre des actions réelles, tous ensemble, et de s'investir pleinement. Au niveau de la Commune et à titre individuel il est possible de participer à la défense de notre environnement.

Nous reprenons ici certaines propositions citées dans les chapitres attendants et en rajoutons d'autres.

### **Propositions concrètes :**

- Adapter les taxes déchets en fonction des volumes (pollueur - payeur).
- Promouvoir les mobilités douces (voir chapitre Mobilité).
- Créer des espaces verts. Un parc sécurisé au centre-ville (par exemple sur le site Catala) pourrait être envisagé contenant un espace convivial avec bancs publics et jeux pour enfants.
- Promouvoir et initier les circuits courts ce qui en plus aidera à la réappropriation du territoire par ses habitants, renforcera une identité locale et favorisera les interactions sociales.
- Promouvoir ou si possible exiger le bio dans les écoles.
- Sensibiliser et renseigner sur les défis de la biodiversité.
- Faire de Braine-le-Comte une ville éco-citoyenne durable.
- Viser le zéro déchet dans les commerces, les entreprises, les institutions publiques et chez le particulier. Sensibiliser, renseigner et apporter un soutien en cette matière.
- Sensibiliser à l'intérêt du compostage, informer sur ses méthodes (guides composteurs, etc.) et mettre en place des composteurs publics.
- Faire respecter les législations en matière d'environnement ; entre autres l'usage de pesticides par les services communaux, le respect des zones tampon par les agriculteurs.